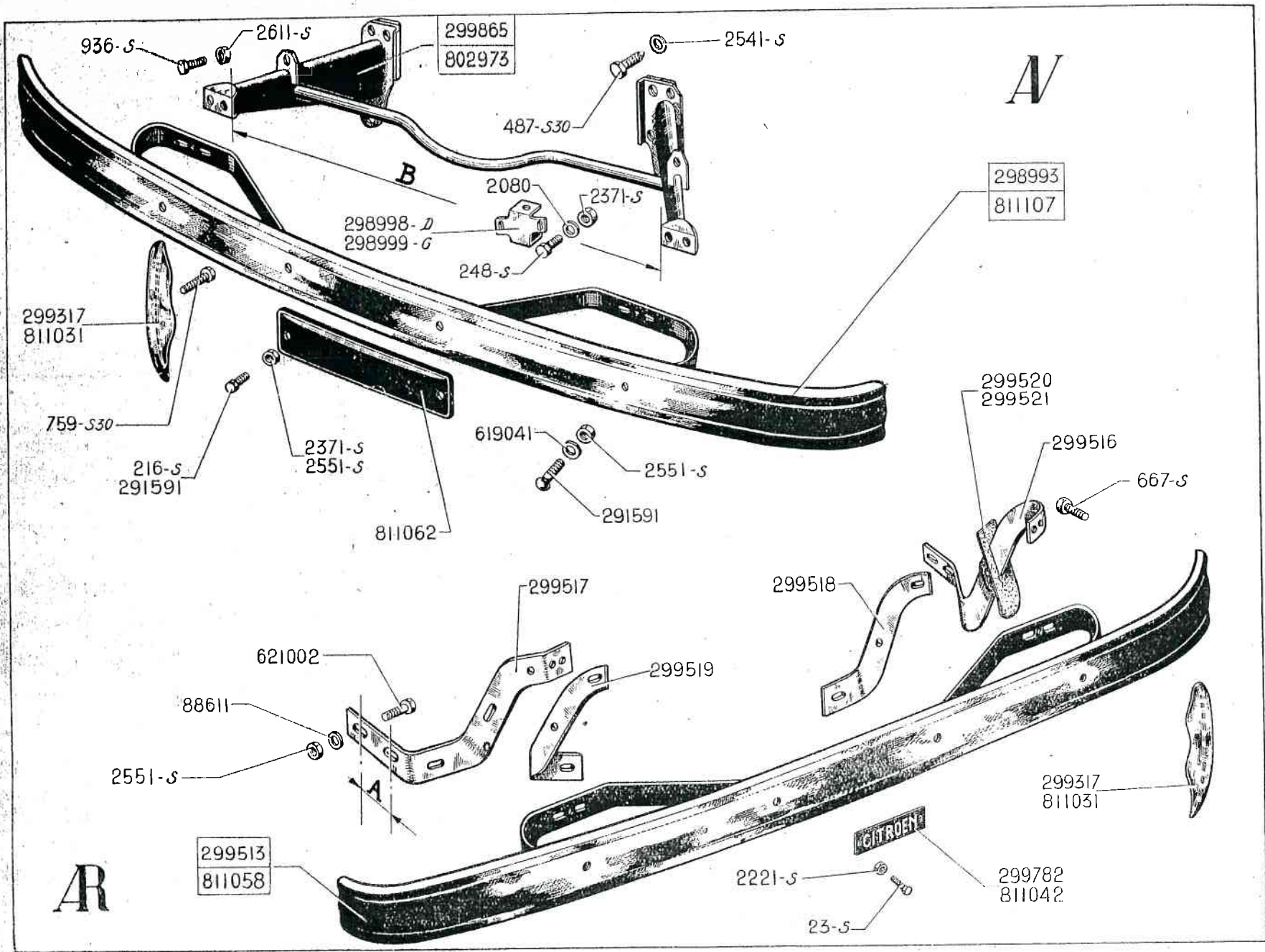


402 — PARE-CHOC AV ET AR

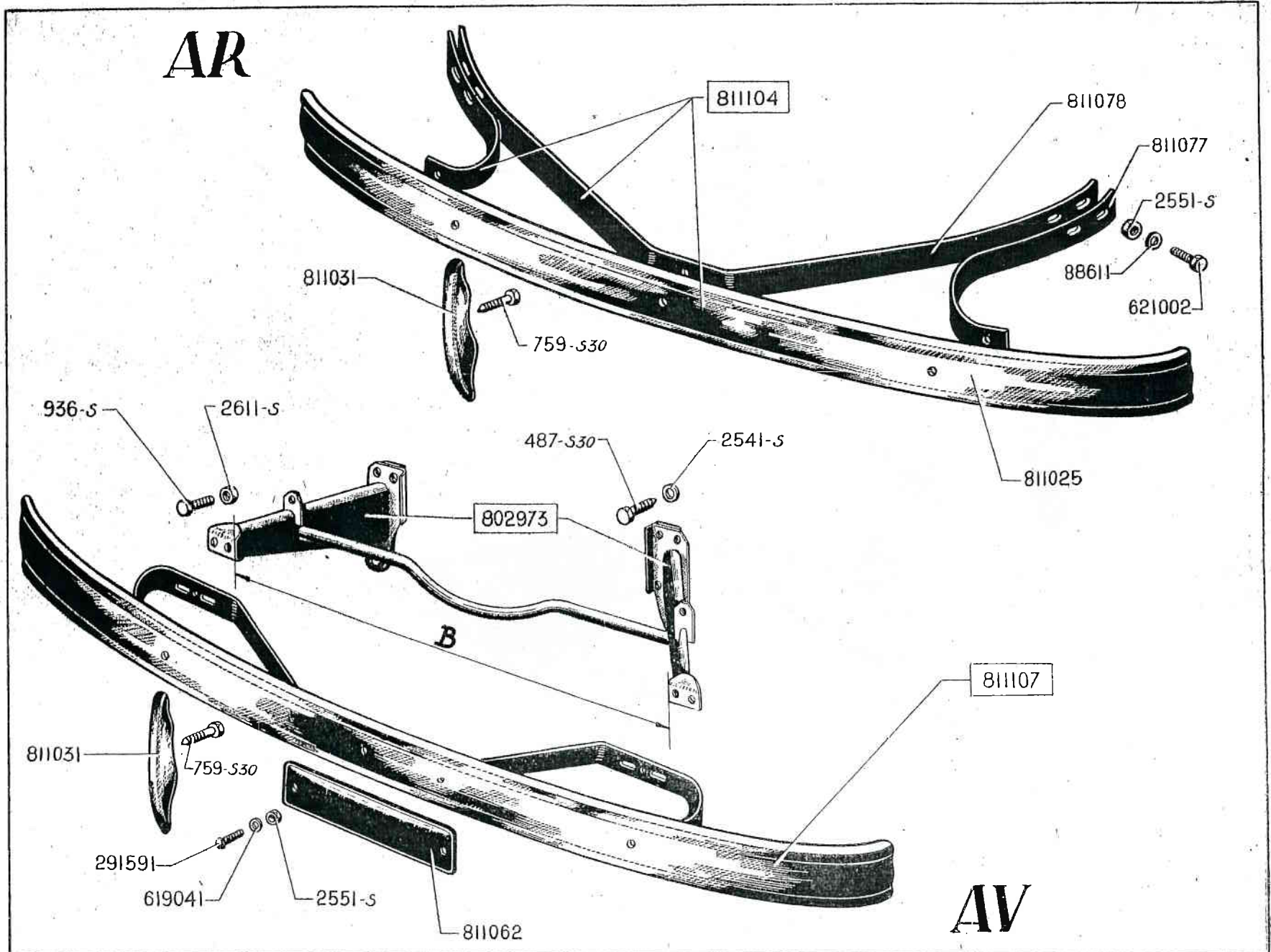


NUMÉRO	DÉSIGNATION	COEFF.	NUMÉRO	DÉSIGNATION	COEFF.	NUMÉRO	DÉSIGNATION	COEFF.
	Jusque juillet 52.							
23-S	Vis TF de 3×10 de fixat. de la plaque gravée « Citroën » sur pare-chocs AR (R. III).	2	2.611-S	Ecrou H de 10×150 de fixat. du pare-chocs AV sur supports (R. III).	4	299.520	Joint caoutchouc d'étanchéité du support de pare-chocs AR droit.	1
216-S	Vis TR de 6×20 de fixat. de la plaque de police (R. III).	2	88.611	Rondelle plate de 8×24 pour fixat. des supports AR sur caisse (R. III).	6	299.521	Joint caoutchouc d'étanchéité du support de pare-chocs AR gauche.	1
248-S	Vis TF de 6×25 de fixat. des supports de manivelle (R. III).	4	291.591	Vis TR de 8×25 d'assemblage des lames AV et AR.	4	299.782	Plaque gravée « Citroën » sur pare-chocs AR (R. VI). Jusque juin 50.	1
487-S-30	Vis TH à pointe de 7×25 de fixat. des supports de pare-chocs AV sur traverse (R. III).	6	298.993	Pare-chocs AV avec tampons, lame extérieure bombée (larg. 75 mm). Jusque juin 50.	1	299.865	Support droit et gauche de pare-chocs AV assemblés avec traverse support radiateur (entraxe de fixat., long. B = 815 mm). Jusque juin 50.	1
667-S	Vis TH de 8×25 de fixat. du pare-chocs AR sur supports (R. III).	4	298.998	Support de manivelle de mise en marche, côté droit. Jusque septembre 47.	1	619.041	Rondelle fibre de 8,5×20×1 pour fixat. de plaque de police. Depuis juin 50.	2
759-S-30	Vis TH à pointe de 8×30 de fixat. des tampons sur pare-chocs (R. III).	4	298.999	Support de manivelle de mise en marche, côté gauche. Jusque septembre 47.	1	621.002	Vis TH de 8×32,5 à pointe de fixat. des supports AR sur caisse (R. III).	6
936-S	Vis TH de 10×25 de fixat. de pare-chocs AV sur supports (R. III).	4	299.317	Tampon droit et gauche des pare-chocs AV et AR (long. 190 mm). Jusque juin 50.	4	802.973	Support droit et gauche de pare-chocs AV assemblés avec traverse, support radiateur (entraxe de fixat., long. B = 860 mm). Depuis juin 50.	1
2.080	Rondelle plate de 5,5×16×1,5 pour fixat. des supports manivelle (R. III). Jusque septembre 47.	4	299.513	<i>Pare-chocs AR avec tampons, lame extérieure bombée (larg. 75 mm). Jusque juin 50. N. F. P.</i>	1	811.031	Tampon droit et gauche des pare-chocs AV et AR (long. 225 mm). Depuis juin 50.	4
2.221-S	Ecrou H de 3×60 de fixat. de la plaque gravée « Citroën » (R. III).	2	299.516	Support de pare-chocs AR (partie extérieure), côté droit, long. développée 430 mm, long. A = 105 mm.	1	811.042	Plaque gravée « Citroën » sur pare-chocs AR. (R. VI). Depuis juin 50.	1
2.371-S	Ecrou H de 6×100 (R. III) de fixat. : — des supports manivelle. — de la plaque de police.	4 2	299.517	Support de pare-chocs AR (partie extérieure), côté gauche, long. développée 430 mm, long. A = 105 mm.	1	811.058	Pare-chocs AR sans tampons, lame extérieure moulurée (larg. 120 mm). Depuis juin 50.	1
2.541-S	Rondelle plate de 8,5×18×2 pour fixat. des supports AV sur traverse (R. III).	6	299.518	Support de pare-chocs AR (partie intérieure), côté droit, long. développée 250 mm.	1	811.062	Plaque de police de pare-chocs AV, long. 445 mm, larg. 100 mm.	1
2.551-S	Ecrou H de 8×125 (R. III) de fixat. : — du pare-chocs AR sur supports. — de la plaque de police. — des lames entre elles.	4 2 6	299.519	Support de pare-chocs AR (partie intérieure), côté gauche, long. développée 250 mm.	1	811.107	Pare-chocs AV sans tampons, avec plaque de police, lame extérieure moulurée (larg. 120 mm). Depuis juin 50.	1

404 — PARE-CHOCS AV ET AR

NUMÉRO	DÉSIGNATION	COEFF.	NUMÉRO	DÉSIGNATION	COEFF.	NUMÉRO	DÉSIGNATION	COEFF.
	Depuis juillet 52.		2.611-S	Ecrou H de 10×150 de fixat. du pare-chocs AV sur supports (R. III).	4	811.025	Lame chromée de pare-chocs AR (forme droite) (long. 1,582 m).	1
487-S-30	Vis TH à pointe de 7×25 de fixat. des supports de pare-chocs sur traverse (R. III).	6	88.611	Rondelle plate de 8×24 pour fixat. des contre-lames sur caisse (R. III).	4	811.031	Tampon droit et gauche des pare-chocs AV et AR (long. 225 mm).	4
759-S-30	Vis TH à pointe de 8×30 des tampons sur pare-chocs (R. III).	4	291.591	Vis TR de 8×25 d'assemblage des lames AV et AR. PARTIE MOLETÉE 8MM.5	4	811.062	Plaque de police de pare-chocs AV, long. 445 mm, larg. 100 mm.	1
936-S	Vis TH de 10×25 de fixat. de pare-chocs AV sur supports (R. III).	4	619.041	Rondelle fibre de 8,5×20×1 pour fixat. de plaque de police.	2	811.077	Contre-lame intermédiaire de pare-chocs AR (long. 0,272 m).	2
2.541-S	Rondelle plate de 8,5×18×2 pour fixat. des supports sur traverse (R. III).	6	621.002	Vis TH de 8×32,5 à pointe de fixat. des contre-lames sur caisse (R. III).	4	811.078	Contre-lame centrale de pare-chocs AR (entr'axe intérieur 0,928 m).	1
2.551-S	Ecrou H de 8×125 (R. III) de fixat. : — de pare-chocs AR sur caisse. — de la plaque de police. — des lames entre elles.	4 2 4	802.973	Support droit et gauche de pare-chocs AV assemblés avec traverse support radiateur (entr'axe de fixat., long. B 860 = mm).	1	811.104	Pare-chocs AR sans tampons, lame extérieure moulurée (larg. 120 mm). R. p. 1-811.025 ; d. e. o. : 2-811.077, 1-811.078.	1
						811.107	Pare-chocs AV sans tampons, avec plaque de police, lame extérieure moulurée (larg. 120 mm).	1
						811.131	Support droit et gauche de pare-chocs AV, avec appui pour butée assemblée avec la traverse support radiateur (hauteur de la semelle 234m/m) - 6H. Jusque Octobre 54.	1
						811.151	Support droit et gauche de pare-chocs AV, avec appui pour butée assemblée avec la traverse support radiateur (hauteur de la semelle 214m/m) - 6H. Depuis Octobre 54	1
						811.110	Vis TR. de 8×25 d'assemblage des lames AR. (partie moletée diam. 13 mm.).	1

AR



AV